

l'écho Remaudiérois

FÉVRIER
2020

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



*Au revoir Janvier
Bonjour Février !*

INFORMATIONS PRATIQUES

Dates manifestations et collecte
déchets (page détachable)

PAGE 5

LA VIE DES ASSOCIATIONS

L'association «Bar Entr'Amis»

PAGE 6

LA VIE INTERCOMMUNALE

Bienvenue dans mon jardin
au naturel

PAGE 9

Edito



*« Celui qui retourne sa crêpe avec adresse,
qui ne la laisse pas tomber à terre,
ou qui ne la rattrape pas sous la
forme navrante de quelque linge fripé,
alors celui-ci aura du bonheur
jusqu'à la chandeleur prochaine »*

Alors aux fourneaux ! Mélangez 250g de farine, 4 œufs, un demi litre de lait, une pincée de sel, 50g de beurre, un sachet de sucre vanillé et une cuillère à soupe de rhum, et faites jouer votre talent !!!!

Vous trouverez aussi ce mois-ci dans votre bulletin une feuille « découpable » que vous pourrez conserver. Les numéros d'urgences et utiles, des services et des dates clés y sont répertoriés pour vous faciliter la vie quotidienne.



Mairie de La Remaudière

22, rue Olivier de Clisson
44430 LA REMAUDIÈRE
Tél. 02.40.33.72.30
www.laremaudiere.fr

Horaires d'ouverture

Mardi : 9h à 12h30 / 15h à 19h
Mercredi & jeudi : 9h à 12h30
Vendredi : 9h à 12h30 / 14h à 17h

Numéro astreinte week end
et jours fériés : **07 57 42 65 82**

Erratum

*Le 28/03 Le Bar entr' Amis
organise une soirée
« POT AU FEU » et non potée
comme mentionné dans
le bulletin de janvier.*

*REM' AVANCE organise
2 manifestations sur 2020 :
Une soirée « portes ouvertes
des entreprises de la commune »
le 10/04 et entrep'fête pour sa
deuxième édition le 06/06.*

MODIFICATION DU PLU

Une enquête publique est ouverte suite à la modification du PLU.

Le commissaire enquêteur sera encore à votre disposition en mairie le lundi 3 février de 14h00 à 17h00, la mairie sera donc exceptionnellement ouverte.

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Les jeunes nés en février 2004 doivent se présenter en mairie munis du livret de famille des parents (en cas d'absence du jeune, la démarche peut être faite par son représentant légal).

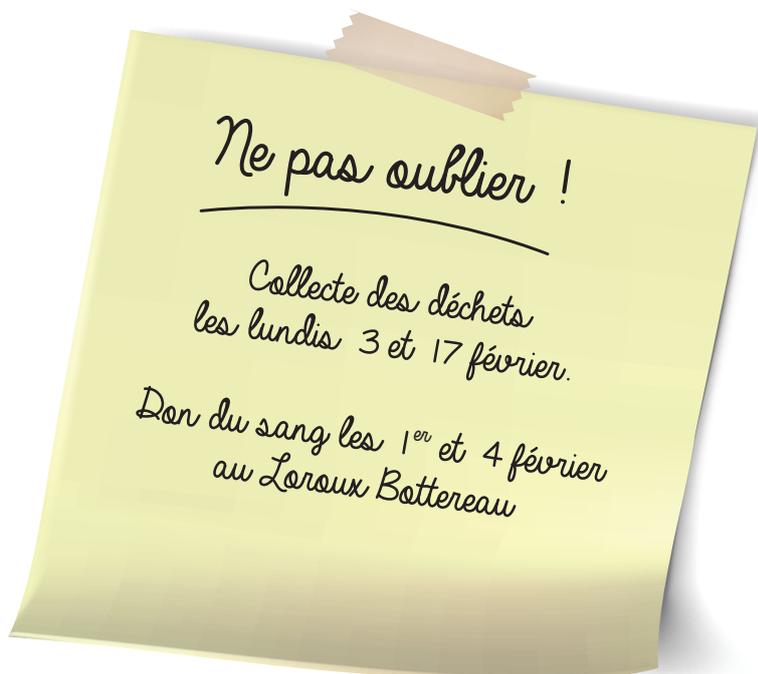
ETAT CIVIL NAISSANCES

- M.CORTES Jules
1, impasse des Primevères
Né le 22 décembre 2019

URBANISME

Demandes déposées en mairie :

- Permis de construire :
- M.BABONNEAU Romain
230, l'Ebaudière
Extension habitation



Elections Municipales Dimanche 15 mars 2020

Nous vous rappelons que vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale jusqu'au 07 février inclus.

En cas d'absence le jour du scrutin, vous avez, dès maintenant, la possibilité de donner procuration à une personne de votre choix (inscrivez sur la liste électorale).

Pour cela, il suffit de se rendre à la gendarmerie de Vallet ou du Loroux Bottereau.



AGENDA DES MANIFESTATIONS



1^{er} février

Don du sang salle des Gardes au Loroux Bottereau de 8h30 à 12h00

4 février

Don du sang salle des Gardes au Loroux Bottereau de 16h30 à 19h30



29 février

Concours de belote (salle Montfort à la Boissière du Doré) Le Club de l'Amitié

DEMANDE DE PARUTION

Vous avez jusqu'au 10 février 2020 pour nous faire parvenir vos documents à paraître dans le bulletin de mars à : communication@laremaudiere.fr.



CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 20 DÉCEMBRE 2019

PRÉSENTS : Mme CHOBLET Anne, M. CREMET Hervé, M. RIPOCHE Christian, Mme GUINEHUT Carine, Mme TRIBALLIER Sandra, M. JOUIS Guillaume, Mme SIMON Anne-Marie, Mme LAURENT Marie-Madeleine, Mme MARTEL-BOCHEREAU Valérie, M. FLEURANCE Vincent, M. COUILLAUD Mickaël, M. CUSSONNEAU Bertrand, Mme VALLEE-ANCEAU Fabienne.

ABSENTS EXCUSÉS : M. CALLEDE Bernard (pouvoir à M. CREMET Hervé)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme GUINEHUT Carine

Nombre de conseillers en exercice : 14 / Présents : 13 / Votants : 14

1 / ENFANCE-JEUNESSE : CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIÈRE-PLANET-MÔM

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** la convention ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer ladite convention

2 / FINANCES : DÉCISION MODIFICATIVE N°2

Les Décisions Modificatives intervenant en fin d'année sont principalement techniques car elles permettent d'effectuer des écritures comptables de fin d'exercice. Cette décision modificative rentre dans ce cadre. Elle n'enregistre pas de dépenses et de recettes nouvelles mais uniquement des virements entre chapitre ou section.

FONCTIONNEMENT (virement de crédit)

CHAPITRE	
Chapitre 67-charges exceptionnelles	-153 357 €
023-Virement à la section d'investissement	153 357 €

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Chapitre 041-opérations patrimoniales	5 826 €	Chapitre 041-opérations patrimoniales	5 826 €
Chapitre 204-subventions d'équipement versées	153 357 €	Chapitre 021-Virement de la section de fonctionnement	153 357 €
Total	159 183 €	Total	159 183 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** la Décision Modificative n° 2 ;

3 / FINANCES : EXTENSION DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : ATTRIBUTION DES MARCHÉS ;

A l'issue de l'analyse effectuée au regard des critères inscrits dans le règlement de consultation, la Commission d'Appel d'Offres propose de retenir les candidats suivants :

- **LOT 1 / Terrassement –VRD**
Entreprise ALLARD TP
MONTANT DE L'OFFRE HT : 13 952,05 €
- **LOT 2 / Démolition – maçonnerie – béton armé**
Entreprise SOCOVAL
MONTANT DE L'OFFRE HT : 33 800 €

- **LOT 3 / Ravalement**

Entreprise FREMONDIERE
MONTANT DE L'OFFRE HT : 6 371,77 €

- **LOT 4 / Charpente bois :** Non attribué

- **LOT 5 / Couverture métallique**

Entreprise SANI TOITURE
MONTANT DE L'OFFRE HT : 6 506,64 €

- **LOT 6 / Menuiseries extérieures - serrurerie :** Non attribué

- **LOT 7 / Menuiseries intérieures :** Non attribué

- **LOT 8 / Cloisons sèches - plafond suspendu**

Entreprise CHIRON
MONTANT DE L'OFFRE HT : 11 652,89 €

- **LOT 9 / Revêtements de sols - faïence**

Entreprise CAR'CHAPE
MONTANT DE L'OFFRE HT : 6 839,54 €

- **LOT 10 / Peinture - revêtements muraux**

Entreprise FREMONDIERE
MONTANT DE L'OFFRE HT : 3 700 €

- **LOT 11 / Plomberie - sanitaires - chauffage - ventilation**

Entreprise TCS
MONTANT DE L'OFFRE HT : 10 990,98 €

- **LOT 12 / Électricité et courants fort et faible :** Non attribué

>>TOTAL : 93 813,87 €

Les lots 4,6,7 et 12 n'ont pas été attribués car les offres présentées ne sont pas conformes au prix du marché. Ces 4 lots sont donc déclarés infructueux et feront l'objet d'une nouvelle procédure de publicité.

Il convient de rappeler que ce projet de 142 510 € HT est subventionnée à 68% (Etat : 52 510 € et CCSL : 45 000 €) soit un coût résiduel pour la Commune de 45 000 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **à l'unanimité** :

- **ATTRIBUE** les marchés de travaux tels que décrits ci-dessus ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer les marchés correspondants ;

4 / AFFAIRES GÉNÉRALES : RESTITUTION DE L'ÉTUDE SUR LE DEVENIR DE LA SALLE POLYVALENTE

Madame le Maire présente l'historique des faits :
Madame le Maire laisse donc la parole aux intervenants :
Madame le Maire fait lecture du courrier de M. Préfet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **à l'unanimité** :

- **PREND ACTE** de l'étude et des différents scénarii présentés ;
- **DIT** que toute décision sera prise après les élections municipales

Dates manifestations et collecte déchets

MOIS	DATE	MANIFESTATIONS	COLLECTE DES DECHETS
FEVRIER	29	Concours belote	Lundis 3 et 17
MARS	14	Soirée irlandaise	Lundis 2, 16 et 30
		Soirée du club (USLD)	
	21	Jeu en famille	
AVRIL	4	Chasse aux œufs	Mardi 14 et lundi 27
		Repas des chasseurs	
	10	Soirée portes ouvertes des entreprises Journée "T'as pas " par les agriculteurs	
MAI	8	Randonnée parcours libre	Lundis 11 et 25
		Cérémonie victoire 1945	
JUIN	10	Vide grenier	Lundis 8 et 22
	6	Entrep'fête (2 ^{ème} édition)	
	27	Kermesse école	
JUILLET	non fixé	Fête de la musique	Lundis 6 et 20
		18	
AOÛT	29	Soirée moules frites	Lundis 3, 17 et 31
SEPTEMBRE	12	Concours de pétanque	Lundis 14 et 28
	17	Concours de belote	
	OCTOBRE	18	
Randonnée des châtaignes			
NOVEMBRE	24	Concours de belote	Lundis 12 et 26
	31	Halloween	
	11	Cérémonie du 11 novembre	
DÉCEMBRE	21	Soirée fouées	Lundis 9 et 23
	5	Téléthon	
DÉCEMBRE	11	Marché de Noël	Lundis 7 et 21
	non fixé	Journée des aînés	

NUMEROS D'URGENCE

- SAMU : 15
- GENDARMERIE : 17
- POMPIERS: 18
- APPEL D'URGENCE EUROPEEN : 112
- NUMERO D'URGENCE POUR LES MALENTENDANTS : 114

NUMEROS UTILES

- MAIRIE : 02 40 33 72 30
- NUMERO ASTREINTE WEEK-END ET JOURS FERIES : 07 57 42 65 82
- BIBLIOTHEQUE : 02.40.04.57.65
- URGENCE SAUR : 02 44 68 20 09
- URGENCE ENEDIS : 09 72 67 50 44
- ANOMALIE SUR RESEAU TELEPHONIQUE : <https://dommages-reseaux.orange.fr>

MES NUMEROS PERSONNELS

.....

PERMANENCES MEDICALES

POLE MEDICAL 2 RUE DES LOGIS

INFIRMIÈRES

Mme Gourraud Caroline : 06 80 35 27 46
 En association avec Madame RIBALET Béatrice et Mme VINCENT Fanny.
 Permanences sans rendez-vous le mardi, jeudi et samedi de 8h30 à 9h00

KINÉSITHÉRAPEUTES

Mme CARPANEDO Marlène
 M. MALLET Nicolas
 Du lundi au vendredi de 9h à 20h
 02.40.56.76.85

ORTHOPHONISTE

Mme DANGUY DES DESERT Marine
 07 69 25 27 29
 Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h à 15h30

SAMEDI 14 MARS 2020
A Partir de 19H30
SOIREE ST PATRICK
à LANDEMONT
(salle municipale)



ENTREE LIBRE
Ambiance PUB IRLANDAIS
Plateau repas sur réservation
Organisée par les LURONS FESTIFS

☎ 06.41.95.99.48

Facebook : Les Lurons Festifs

Concours de belote

Le Club de l'Amitié organise un concours de belote le samedi 29 février 2020, salle Montfort à La Boissière du Doré.

- 1^{er} lot : 6 rôtis de 1 kg
- 2^{ème} lot : 2 jambons fumés
- Autres lots : langues de bœufs.....

Les inscriptions se feront à partir de 13h30. Venez passer un agréable moment.

Il est toujours possible de venir nous rejoindre et nous serons heureux de vous accueillir.

Pour cela, n'hésitez pas à appeler Monique Bonnin au 02.40.12.19.94 ou Sophie Chauviré au 02.40.33.73.41

LA JOURNÉE " T'AS PAS ? " C'EST QUOI ?



LES AGRICULTEURS DE LA COMMUNE VOUS PROPOSENT LEURS SERVICES !

Vous avez besoin de fertiliser votre jardin, de paille, de foin pour vos petits animaux, de ficelles, de bâches... le tout à petits prix !

Nous sommes à votre disposition et nous pouvons même vous livrer à domicile. (uniquement sur la commune de la Remaudière).

Il est préférable de réserver vos quantités et vos besoins auprès de la mairie par téléphone 0240337230 ou bien par mail (secretariat@laremaudiere.fr) en détaillant bien les quantités.

Rendez-vous le samedi 11 avril 2020 à 10h sur le parking de la place de l'église.

CETTE MATINÉE SE CLOTURERA PAR UN POT DE L'AMITIÉ !



L'association «Bar Entr'Amis»

L'Assemblée générale de l'association «Bar Entr'Amis» aura lieu dimanche 9 février 2020 à 11 heures au bar associatif.

Le renouvellement des cartes d'adhérents et les inscriptions pour les nouveaux adhérents qui le souhaitent se feront à l'issue de l'assemblée.

Les personnes qui souhaitent intégrer l'association seront les bienvenues.

**Bar associatif «Entr'Amis» rue des logis
44430 LA REMAUDIERE**

La présidente de L'OGEC vous présente la nouvelle équipe de bénévoles

SUITE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 10 DÉCEMBRE 2019, 2 NOUVEAUX MEMBRES SONT VENUS REDYNAMISER UN GROUPE DÉJÀ TRÈS MOTIVÉ.



1^{er} rang : Magali DeMassey (vice présidente), Marie Menet (trésorière), Karine Sourice (secrétaire), Jenifer Bodet-Lucas (trésorière), Emilie Housse (social).

2^{ème} rang : Waldemar Grubich (travaux), Anthony Girault (travaux), Béatrice Chauviré (présidente), Allen Peltier (travaux)

Les enfants auront donc école : lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Cette décision a été prise en concertation avec l'association planet'Môm qui travaille sur les différentes possibilités d'accueillir les enfants sur la journée du mercredi.

Ensemble, en collaboration avec Alexandra CHAMPION, la directrice, nous allons réaliser des projets importants pour l'école et ainsi améliorer les conditions de travail des élèves, des professeurs et des salariées : création d'un accès pour les personnes à mobilité réduite, ravalement du mur extérieur, aménagement de la cour des primaires...

Pour continuer à réduire le déficit de l'école (avec un solde de -3700€ le bilan comptable de 2018/2019 est 9500€ au-dessus de celui de 2017/2018), nous recherchons toujours les devis les moins élevés et surtout des solutions d'entraide : les talents des parents pour les petits travaux.

Quelques personnes seraient les bienvenues aussi pour des aides ponctuelles comme les déplacements vers l'orthophoniste, si vous avez de 'tout petits' moments à accorder aux enfants...

**Merci de prendre contact avec
Béatrice Chauviré sur presidentogec@gmail.com.**

Permanences de Madame LUQUIAU et Monsieur BERTIN, CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX SUR LE CANTON DE VALLET POUR L'ANNÉE 2020 SUR LE CRÉNEAU HORAIRE IDENTIQUE 09H-10H :

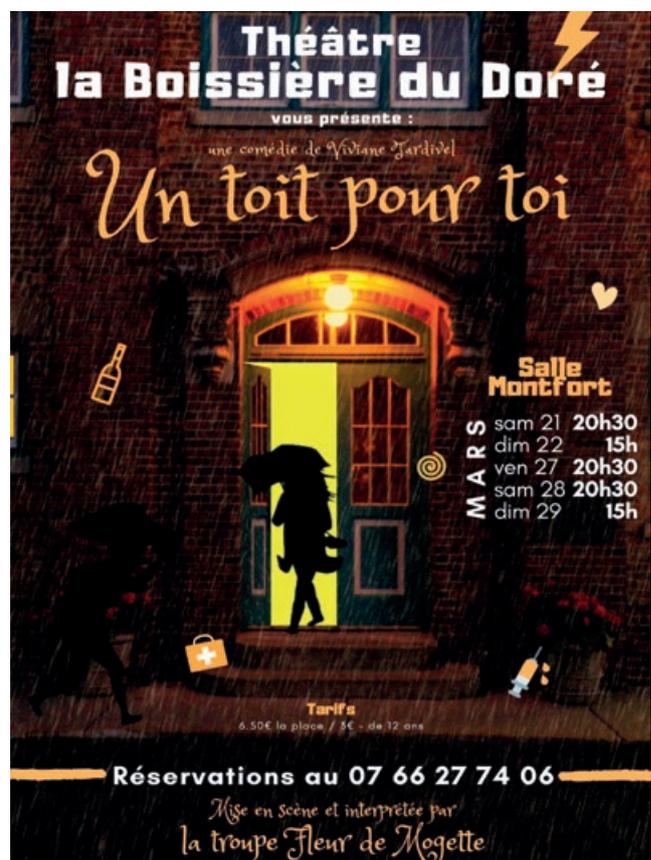
- **24/01/20** : salle des commissions
en mairie du Loroux-Bottereau
- **05/03/20** : salle n° 116 au 1^{er} étage
en mairie de Vallet
- **02/04/20** : salle Saunier située 2 rue
des Heurthauds à Saint-Julien-de-Concelles
- **18/05/20** : salle des commissions
en mairie du Loroux-Bottereau
- **03/07/20** : salle n° 116 au 1^{er} étage
en mairie de Vallet
- **01/09/20** : salle Saunier située 2 rue des
Heurthauds à Saint-Julien-de-Concelles
- **15/10/20** : salle des commissions
en mairie du Loroux-Bottereau
- **03/12/20** : salle n° 116 au 1^{er} étage
en mairie de Vallet

Comité de Jumelage Loire-Divatte

L'assemblée générale aura lieu le **mercredi 19 février à 20 heures**, salle Frédéric Praud au Loroux-Bottereau, avec notamment les inscriptions pour le voyage en Allemagne, l'accueil de familles anglaises et les échanges de jeunes Allemands, Roumains et Français.

Nous recherchons également de nouveaux membres prêts à s'investir.

Contact :
jumelage.loiredivatte@gmail.com
Tél. 06 81 41 33 47



Bienvenue dans mon jardin au naturel



Vous êtes un particulier, vous jardinez au naturel sur l'ensemble de vos espaces extérieurs (dans votre jardin, dans un jardin partagé, familial) ?
Vous aimez partager vos expériences de jardinage ?

Vous avez la possibilité d'ouvrir votre jardin aux visiteurs (amis, voisins...) lors du week-end des **13 et 14 juin 2020** dans le cadre de la manifestation

« Bienvenue dans mon jardin au naturel » !!!!

Pour cela, une simple démarche : **Contactez** dès à présent le CPIE Loire Anjou qui vous accompagnera en amont pour préparer l'ouverture de votre jardin (visite du jardin, étude de la faisabilité d'ouverture, explication du projet...).

Aussi, le CPIE Loire Anjou recherche dès à présent des jardiniers souhaitant s'inscrire dans l'évènement. **Rejoignez-nous !**

Vous êtes un **producteur au naturel**, un nouveau projet est en cours pour 2020, contactez le CPIE pour plus de renseignement.

Pour en savoir plus : <https://www.cpie Loire anjou.fr/participer/bienvenue-jardin-naturel/>

Contact :
Murielle DAURIAC
Chargée d'action "Jardin"

CPIE Loire Anjou
3bis rue Chanoine Libault - Beauréau
49600 Beauréau-en-Mauges
Tel : 02 41 73 77 30
www.cpie Loire anjou.fr / m-dauriac@cpiele Loire anjou.fr



Réponse souhaitée avant fin mars 2020



Manifestations centre socio culturel

SOIREE JEUX POUR TOUS (A PARTIR DE 5 ANS)

Le vendredi 7 février, de 18h à 22h30, au centre socio-culturel Loire-Divatte (Saint Julien de Concelles)

Des jeux de société pour tous et pour tous les goûts à découvrir ou redécouvrir à volonté. On arrive et on repart quand on veut ! Gratuit. Possibilité d'apporter un plat salé ou sucré à partager.

Pour plus d'informations, consultez le site Internet (www.csc-loiredivatte.asso.fr) ou contactez-nous (accueil@csc-loiredivatte.asso.fr – 02 40 36 87 76).

GUIDE POUR LES ASSOCIATIONS

Le nouveau guide 2020 réalisé par le centre socioculturel Loire-Divatte est disponible sur la communauté de communes (dans les mairies, les bibliothèques, la CCSL et bien sûr au CSC Loire-Divatte).

Vous y trouverez le détail des services que propose le CSC aux associations du territoire (prêt de matériel, de salle – reprographie...).

Pour plus d'informations, consultez le site Internet (www.csc-loiredivatte.asso.fr) ou contactez-nous (accueil@csc-loiredivatte.asso.fr – 02 40 36 87 76).

TEMPS D'ÉCHANGE : FAMILLE RECOMPOSEE, FAMILLE MOSAIQUE... QUELLE PLACÉ POUR CHACUN ?



Mercredi 12 février, de 20h à 21h30, au centre socioculturel Loire-Divatte (Saint Julien de Concelles)

Animé par Pierre POITOU, psychologue à l'école des parents. Trouver un équilibre dans la famille n'est pas toujours simple. Quand la famille se recompose, les choses se complexifient encore... Comment arriver à concilier

les places de chacun dans ce système familial nouveau, quand on ne vit pas toujours ensemble... ?

Gratuit - sur inscription au 02 40 36 87 76. Besoin de faire garder vos enfants pendant la rencontre ? Contactez le centre socioculturel Loire-Divatte au 02 40 36 87 76.

Pour plus d'informations, consultez le site Internet (www.csc-loiredivatte.asso.fr) ou contactez-nous (accueil@csc-loiredivatte.asso.fr – 02 40 36 87 76).

SOIREE CINE-DEBAT SUR LE THEME DE « L'ENGAGEMENT DES JEUNES DANS NOS ASSOCIATIONS »



Jeudi 13 février, à 20h30, au Ciné Loroux (Loroux-Bottereau).

Cette soirée, organisée par le CSC Loire-Divatte, commencera par la projection du documentaire « L'Avenir dans nos mains » et sera suivie d'un échange avec des jeunes du territoire engagés dans leur association.

Pour plus d'informations, consultez le site Internet (www.csc-loiredivatte.asso.fr) ou contactez-nous (accueil@csc-loiredivatte.asso.fr – 02 40 36 87 76).

STAGE DE DANSE POUR ADULTES

Lundi 24 et mardi 25 février, de 19h à 21h30, au centre socioculturel Loire-Divatte (Saint Julien de Concelles)

Travail du placement, de la fluidité au cours d'un bon échauffement suivi d'ateliers de recherche et de composition à partir d'un enchaînement chorégraphique.

Tarif selon le quotient familial : de 7,20 € à 65,28 € pour les 2 jours (+ adhésion 10 €). Inscription au CSC Loire-Divatte avant le samedi 15 février.



Pour plus d'informations, consultez le site Internet (www.csc-loiredivatte.asso.fr) ou contactez-nous (accueil@csc-loiredivatte.asso.fr – 02 40 36 87 76).

EMPLOI

RECRUTONS AIDE-SOIGNANT-E



LE SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE (SSIAD) RECHERCHE PLUSIEURS AIDE-SOIGNANT-E-S POUR RENFORCER SON ÉQUIPE.

VOUS APPRÉCIEZ PARTICULIÈREMENT L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES ? VOUS RECHERCHEZ UN EMPLOI D'AIDE SOIGNANT-E PROCHE DE LA MÉTROPOLE NANTAISE ? VOUS POSSÉDEZ LE PERMIS B ?

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SÈVRE & LOIRE RECRUTE PLUSIEURS AIDE-SOIGNANT-E-S, POSTULEZ AUPRÈS DU SERVICE RESSOURCES HUMAINES EN ENVOYANT CV ET LETTRE DE MOTIVATION À RH@CC-SEVRELOIRE.FR

- Si vous êtes de nature chaleureuse et bienveillante, que vous aimez aider les autres.
- Si vous souhaitez conjuguer vie personnelle et vie professionnelle en disposant de 3 week-ends par mois.

REJOIGNEZ-NOUS, CE JOB EST FAIT POUR VOUS !

- Vous intervenirez au domicile des personnes aidées sur les communes de Divatte-sur-Loire, La Boissière-du-Doré, La Remaudière, Le Landreau, Le Loroux-Boffereau et Saint-Julien-de-Concelles.
- Vous réaliserez des soins à domicile : toilette, habillage, surveillance, aide à la mobilisation...

VOTRE CANDIDATURE (CV ET LETTRE DE MOTIVATION) À ADRESSER PAR MAIL À M. LE PRÉSIDENT, SERVICE RESSOURCES HUMAINES - rh@cc-sevreloire.fr

EN SAVOIR PLUS SUR LE RECRUTEMENT D'AIDE SOIGNANT-E EN SEVRE ET LOIRE

- Poste à pourvoir rapidement au sein du SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile) sur le territoire de la Communauté de communes Sèvre & Loire
- Poste en CDD d'un an
- Poste à 0,7 équivalent temps plein
- 3 week-ends libres par mois (1 week-end sur 4 travaillé)
- Diplôme d'aide-soignant-e
- Permis B indispensable

VOS MISSIONS EN DÉTAILS

- Assurer des soins de nursing, aider à l'habillage et au déshabillage, aider aux transferts
- Surveiller l'état cutané, l'élimination, l'hydratation, l'observance du traitement de la personne
- Avoir un rôle de prévention et de stimulation auprès des personnes
- Assurer des transmissions écrites et orales
- Discerner le caractère urgent d'une situation afin d'alerter les IDE ou le médecin
- Entretenir le matériel utilisé et s'assurer du bon fonctionnement du matériel médical
- Accueillir et accompagner les stagiaires et les remplaçants
- Assurer des soins de confort
- Savoir adapter les soins à l'état de la personne
- Avoir de l'empathie
- Établir une relation de confiance
- Transmettre aux IDE les demandes et questionnements des proches



REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK

en likant la page Facebook de « La Communauté de communes Sèvre & Loire ».

Ne ratez plus rien ! ACTUS, HORAIRES, INFOS, ÉVÉNEMENTS, PHOTOS, VIDÉOS, ÉQUIPEMENTS...

INFOS TRAVAUX & MARCHÉS PUBLICS

TRAVAUX EN JANVIER À NAIADOLIS TRAVAUX EN JUIN À DIVAQUATIC

LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SÈVRE & LOIRE POSSÈDE DEUX ÉQUIPEMENTS AQUATIQUES L'UN AU LOROUX-BOTTEREAU, L'AUTRE À VALLET. EN 2020, DE GROS TRAVAUX SONT PRÉVUS DANS LES DEUX PISCINES POUR VOUS OFFRIR UNE MEILLEURE OFFRE DE SERVICES.

Tout a été pensé pour que les deux opérations se succèdent afin de maintenir un équipement ouvert aux usagers afin qu'ils puissent continuer à se baigner.



DU 27 JANVIER AU 31 MAI 2020, FERMETURE DE LA PISCINE NAIADOLIS À VALLET

Fin janvier 2020, les travaux ont débuté à Naiadolis et la fermeture est prévue jusqu'à fin mai 2020. Durant cette période, les baigneurs habitués de Naiadolis peuvent se rendre à la Piscine Divaquatic pour y nager. A la réouverture de la piscine intercommunale à Vallet, ce sera au tour de celle du Loroux-Bottereau de faire peau neuve, puisqu'y débiteront aussi de gros travaux avec notamment la construction d'un bassin nordique.

L'objectif de ces travaux est d'améliorer le confort des usagers du service et de proposer une offre de service plus adaptée au public.

CONSULTATION DES ENTREPRISES POUR LES TRAVAUX DE LA PISCINE INTERCOMMUNALE DIVAQUATIC AU LOROUX-BOTTEREAU

La communauté de communes a lancé une consultation en janvier pour la rénovation de la Piscine Divaquatic, située au Loroux-Bottereau. Des travaux d'extension y sont aussi prévus, ainsi que la transformation du bassin extérieur en bassin nordique. L'opération est divisée en 20 lots : fondation-gros œuvres, isolation-bardage, peinture, carrelage-faïence, menuiseries, traitement d'eau, équipements des bassins, équipements des vestiaires.

MARCHÉS PUBLICS

Vous pouvez retrouver l'intégralité des marchés publics de la Communauté de communes Sèvre & Loire en accédant à la plateforme marchés publics : <https://cc-sevreloire.e-marchespublics.com> ou directement sur le site institutionnel de la Communauté de communes à interco.cc-sevreloire.fr, rubrique collaborer / Travaillons ensemble.

N'hésitez pas à vous y rendre régulièrement et vous tenir informés des opérations menées en Sèvre et Loire. En 2019, ce sont 35 marchés qui ont été initiés et passés par la CCSL pour une valeur totale d'environ 14 millions d'euros.

RENSEIGNEMENTS :

Piscines : 02 40 33 80 80
piscines@cc-sevreloire.fr / piscine.cc-sevreloire.fr

Marchés publics Sèvre & Loire :
marchespublics@cc-sevreloire.fr
interco.cc-sevreloire.fr : Rubrique Collaborer / Travaillons ensemble

Regard sur nos villages

CONSCRITS ET CONSCRIPTION - 2^{ÈME} PARTIE

Le Conseil de Révision et tirage au sort étaient deux processus auxquels tout jeune, dans sa vingtième année, appelé conscrit, devait participer. Ils se déroulaient au chef-lieu du canton dans un ordre indifférent, souvent mais pas toujours, le même jour. En 1905 le processus du tirage au sort fut supprimé.

Le Conseil de Révision "révisait" la liste des naissances des communes du canton et évaluait le conscrit physiquement et intellectuellement. A cette occasion et depuis 1867, pour les jeunes gens nés en 1847, une fiche individuelle, dite de "Matricule", regroupait les informations recueillies lors de ce conseil de révision et servait plus tard à inscrire la carrière militaire. Ces fiches, regroupées dans un registre, sont consultables aujourd'hui aux archives départementales dans la section "Registres Matricules".

De la période de la Révolution (1798) jusqu'en 1905, une procédure de tirage au sort permettait d'affecter à chaque conscrit un numéro justement « tiré au sort ». Ce numéro permettait d'établir une liste ordonnée servant à appeler les jeunes au service militaire, en fonction des besoins de l'armée (les numéros les plus faibles étant appelés les premiers). Le nombre de jeunes d'un canton appelé au service dépendait du nombre d'habitants de ce canton et du nombre total requis par l'état.

De nombreuses manières d'échapper à l'appel existaient dont le remplacement, chaque canton ne devant fournir qu'un certain quota d'hommes. Si, sur 100 conscrits d'un canton, 35 devaient être appelés, le Conseil de Révision se voyait obligé de « monter » jusqu'au numéro 70, voire 80, pour trouver le contingent exigé, compte tenu du nombre des dispensés, soutiens de famille, ajournés ou réformés. Les familles bourgeoises ou nobles pouvaient négocier une somme devant notaire pour payer un remplaçant qui effectuait son service à la place de leur fils : c'est le principe du remplacement militaire. A cette époque où les superstitions étaient vivaces, beaucoup avait recours à la sorcellerie pour écarter la malchance. Le conscrit devait accomplir certains gestes rituels en récitant des formules magiques au moment où il tirait le N° fatidique. D'autres, plus réalistes, contractaient une assurance contre le service militaire. D'autres se regroupaient pour constituer une cagnotte grâce à laquelle ils achetaient un remplaçant (les mises étaient rassemblées dans un chapeau, on appelait cette pratique « mettre au chapeau »).

Proche de la réalité : 65, c'est le n° chanceux tiré par Jean Tessier de la Hiardière qui est à l'origine de l'édification du Calvaire de la Brevère le 3 janvier 1861. En effet ses parents avaient promis l'érection d'un calvaire en cas de non départ au Service Militaire.



Après 1887, la totalité des conscrits devenait appelée et le numéro tiré au sort était utilisé principalement pour l'affectation aux différentes unités de l'armée. Il faut mentionner ici que, la durée du service militaire au 19^{ème}, a varié de 7 ans à 2 ans. En 1900 elle était de 3 ans et en 1914 de 2 ans. Puis cette dernière a oscillé entre 18 mois, 16 mois et 1 an, pour se terminer par la loi le 28 septembre 1997, suspendant l'appel sous les drapeaux. Une exception pour les contingents qui ont fait l'Algérie, malgré la durée légale de l'époque de 18 mois, ils ont été maintenus 10 mois de plus.

Partir au service militaire était une grande affaire pour les familles, mais pour le conscrit il était important d'être "Bon pour le service" pour sa vie future et son mariage éventuel. Un refusé ou un ajourné était suspect de mauvaise santé et les familles rechignaient à marier leur fille avec un diminué ! A la sortie du bâtiment où avait lieu le tirage au sort et le conseil de révision, des marchands vendaient les cocardes, rubans, affichettes ou "billet de Tirage au Sort" et pièces souvenirs. Une personne se chargeait d'imprimer l'affichette et ou de frapper la pièce souvenir avec le numéro tiré au sort, tout cela contre rétribution bien sûr. Bien que le tirage au sort ait disparu en 1931, la vente de la cocarde et des rubans était toujours d'actualité.

J.P. descendant de Bordier